



## Compte Rendu CDAS 2013

Ce vendredi 14 Juin 2013 s'est tenu le CDAS pour la désignation du nouveau délégué départemental à l'Action Sociale, pour une prise de poste au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Suite à la mise en place de l'application CHORUS, l'organisation de la délégation de l'Action Sociale du Puy de Dôme va être modifiée. Cela a pour conséquence l'élection d'un nouveau délégué, ainsi qu'une nouvelle répartition des missions : le délégué et deux assistants gèreront l'administratif de la délégation, tandis que le correspondant CHORUS Auvergne Limousin et deux autres assistants gèreront toute la partie comptable. Ils travailleront en corrélation mais chacun aura ses propres attributions, sans qu'il y ait de rapport hiérarchique entre le délégué et le correspondant CHORUS.

La tenue de ce CDAS n'avait pas pour vocation d'élire le futur délégué, mais d'auditionner les différents candidats. Un avis consultatif a ensuite été donné par les représentants du personnel, le choix définitif du délégué appartenant au secrétariat général.

Lors des CDAS, très attentifs aux difficultés rencontrées par les personnels, les représentants CGT oeuvrent systématiquement pour que les activités soient plus accessibles pour les moins aisés.

Voici un récapitulatif des principaux débats engagés à son initiative, et des résultats obtenus.

1. **Les ateliers « anti-stress » ne désemplassent pas depuis leur mise en place en 2010. La formule évolue, mais ils sont toujours d'actualité : reconnaissance du stress au travail du à la dégradation des conditions de vie au travail et à la conjoncture actuelle.**
2. **Des tickets cinéma pour les enfants de 15 à 17 ans ne bénéficiant plus de chèques Kadéos à Noël.**
3. **Augmentation du chèque Kadéos qui passe de 23 à 25 € pour les enfants de moins de 15 ans.**
4. **Instauration de la prise en compte du Quotient Familial pour le calcul de la subvention lors de la participation à certaines activités. Puis récemment, réévaluation de ce barème pour tenir compte des difficultés toujours grandissantes des agents.**
5. **Bons d'achat de 50 € mis à la disposition des assistantes sociales, pour l'aide aux personnes en difficultés financières, et dont la distribution est laissée à leur entière discrétion.**
6. **Possibilité d'accéder au restaurant « Le Chaudron » pour les agents de la DiSI, lors de la fermeture du restaurant administratif de l'ESI Clermont Guichard.**
7. **La CGT a proposé une évolution des petites attentions à destination des agents ayant subi des accidents de la vie, distribuées en fin d'année par les assistantes sociales, afin d'éviter l'isolement de ces personnes (cartes de vœux, chocolats...)**
8. **Diminution de la part laissée à la charge des familles lors des activités des enfants et des adolescents (PAL, canoë...)**

Malheureusement, malgré des interventions répétées, la CGT n'a pu obtenir satisfaction pour l'obtention de titres restaurants pour les collègues de la trésorerie de Rochefort Montagne.

De même, aucune réponse n'a été apportée aux vœux formulés par la CGT à destination du secrétariat général, concernant notamment la participation au financement du BAFA, la prise en charge partielle de l'aide ménagère pour les retraités quand aucune aide n'était possible, mais également pour les étudiants dans le cadre de leurs frais d'inscription à divers concours, formations, ou diplômes...